

LAURET



LE MAG

8



LAURET 2024

www.commune-lauret.fr

Edito du Maire



Chères Laurétaines, Chers Laurétains,

Dans un monde perturbé, une Europe menacée et une France déchainée, les médias et notamment les chaînes d'informations continues participent à cette angoisse et ce stress que nous vivons tous au quotidien. Laissons un instant la vie médiatique de côté et revenons à notre beau village et à tous ces projets que nous portons et essayons de faire sortir de terre.

Nous venons de passer une année riche pour notre village ; en effet, cette année 2023 aura vu le commencement des travaux de renforcement de structure de notre mairie ainsi qu'une partie de l'isolation thermique. Ce bâtiment, ancien, devait se refaire une beauté et surtout être consolidé. Nous continuerons ce chantier tout au long de l'année.

Nous avons également pour des raisons sécuritaires, mis en place un grillage tout autour de l'espace dédié au périscolaire.

L'école restant prioritaire dans nos projets, nous devons refaire la totalité du grillage et une partie de l'isolation thermique. Hélas, pendant les vacances scolaires, des individus ont préféré, au risque de se blesser gravement, endommager et détériorer le toit de l'école en courant dessus et en pleine nuit... Une plainte a été déposée.

Les dépenses prévues et même au-delà devront donc d'abord permettre de refaire le toit endommagé.

Nous avons également réalisé la réfection des routes en direction du lotissement du Capucin, celles des vignes de la Flaugergue ainsi que le chemin du Moulin, et ce grâce à l'aide du département.

J'ai également signé le compromis de vente pour notre salle polyvalente, qui je l'espère sera nôtre très prochainement. Nous sommes en attente de la signature définitive.

Le mur d'entraînement de tennis, tel qu'annoncé dans le Mag précédent est quasiment terminé, l'éclairage par secteurs est bientôt finalisé et permettra en plus de faire des économies d'énergie, en éclairant uniquement les zones souhaitées.

Nous sommes également propriétaires du terrain à proximité de l'église, le terrain dit « Auguste », qui nous permettra un aménagement communal et verra peut-être une construction privée prochainement. Nous avons pu acheter comptant ce bien grâce aux économies réalisées ces trois dernières années. Je tiens ici à remercier l'ensemble du conseil municipal et chaque membre pour leur investissement personnel : nous récoltons là le fruit de ce travail.

La mise en place du PCS, Plan Communal de Sauvegarde, obligation légale de l'état, permettant en cas de situation grave ou de calamité, une gestion de crise, doit être opérationnel dans nos communes au plus tard fin 2025. C'est avec un an d'avance que nous aurons réussi ce challenge et aussi grâce à vous tous, merci de votre implication, nous ne devrions pas tarder à le terminer.

Puis il y a eu les petits projets : poursuite de plantation d'arbres, modification de positionnements de bacs à poubelles, l'arrivée des composteurs collectifs, le remplacement et l'installation de toutes les alarmes dans nos locaux publics.

Je tiens à remercier le personnel communal pour son sens du devoir et du service public, tous aujourd'hui nous permettent de remplir à bien nos fonctions et nos services.

2024 sera une autre année, dans la lignée de 2023 pour la réalisation et la concrétisation des projets initiés, mais aussi innovante dans l'imagination et l'élaboration de nouvelles perspectives.

Je vous donne rendez-vous très prochainement autour d'un verre afin de fêter, je l'espère, l'acquisition de notre belle salle polyvalente.

Très amicalement.



École

Les travaux de l'école

Outre les travaux d'entretien et les réparations courantes, divers travaux et aménagements sont régulièrement effectués à l'école.

Dans le cadre de la sécurisation de l'accès à l'école, nous avons fait installer un grillage autour du parking. Ainsi, l'arrivée et le départ des enfants par le bus, se trouvent facilités et sécurisés.

De plus, en cas d'évacuation, les enfants pourraient sortir sur le parking sans se retrouver directement sur la voie publique.



D'autres travaux auraient pu être programmés cette année. Malheureusement, des actes d'incivilité répétés, nous contraignent à devoir refaire une partie de la toiture qui a été fortement abîmée.

Ces comportements, en plus d'être dangereux pour les individus concernés, mettent également en danger les élèves et le personnel de l'école, et ont un impact important sur le budget de la commune. Il a fallu étayer le plafond de la classe de CP, afin de garantir la sécurité.

Les travaux de réparations se sont déroulés pendant les vacances de février.

Périscolaire

Nous vous rappelons les horaires de la garderie de 07h30 à 08h30 / de 11h50 à 13h10 / de 16h10 à 18h30. Les enfants ne peuvent être pris en charge en dehors de ces horaires, pour des questions d'assurance et de responsabilité.



Centre de loisirs



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Depuis septembre 2021, l'ALSH de Lauret est géré par l'association MUC Omnisports. Le contrat de délégation de service public prendra fin au 31 août 2024. Ainsi, un nouvel appel d'offres a été lancé, pour reprendre la gestion de l'ALSH.

Le candidat retenu sera connu dans le courant du mois de mai. Nous ne manquerons pas de tenir informées les familles du nouveau prestataire, sachant qu'il ne s'agira pas du MUC, qui n'a pas souhaité renouveler sa candidature.

Maison Des Jeunes



Pour les vacances de printemps :

Un mini séjour de 3 jours dans un chalet aux 2 Alpes. Au programme : de la randonnée, du VTT en nature, de l'initiation au biathlon et pour plus de sensations, un saut en Airbag Park.

Pour les vacances d'été :

Un séjour de 2 jours en Auvergne pour aller au Parc Animalier et de Loisirs, visite du parc animalier avec attractions (plus ou moins de sensations fortes).

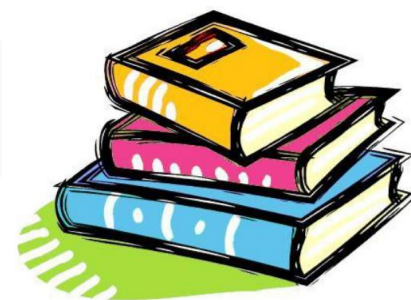


Un séjour d'une semaine, immergé dans les gorges du Verdon, au Lac de Ste Croix, sous Marabout, avec activités nautiques, Paddle Pédalo catamaran, activités canyoning, VTT, etc ...

Il y aura également des activités pour tous les goûts
Aquatiques : Aqualand, bouée tractée, Waterjump, etc..
Sensations : twist air, via ferrata, etc...
Détente : journée plage, Laser Game, cinéma, etc...



Bibliothèque



Quoi de neuf à la bibliothèque en 2024 ?

En tout premier lieu, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

Nous espérons que 2024 sera l'occasion pour tous de partager de bons moments de lecture et d'échange au sein de notre bibliothèque municipale.

L'année 2023 s'est terminée avec un atelier de décoration de Noël où chaque enfant a pu s'amuser, fabriquer et repartir avec son « doudou ».



En 2023, une belle collaboration s'est installée avec le centre de loisirs. On se raconte des histoires, on fabrique des décorations pour le village, et plein de belles idées vont encore fleurir pour 2024.

N'hésitez pas à passer le pas de la porte et découvrir les nouveautés littéraires 2023 qui vous sont proposées, petits et grands, anciens ou nouveaux Laurétains.

Nous vous attendons les mercredis de 15h à 19h et les samedis de 10h à 12h.

Pour toute demande, vous pouvez nous envoyer un message à l'adresse suivante :

biblio.lauret@gmail.com

A très bientôt,

L'équipe des bénévoles, Martine, Xavier et Babeth.

Clin d'œil



Naissances fin 2023 – début 2024 :

- Jules BACHELIER, né le 26 octobre 2023 ;
- Maël PAGAN MARTINEZ, né le 8 janvier 2024 ;
- Liya HENRY, née le 6 février 2024.

Tous nos vœux de bonheur pour ces heureux évènements !

Comité des fêtes

Lauret, un village convivial et festif !

L'association **Lauret en Fête** s'est donnée pour mission de proposer aux Laurétaines et aux Laurétains des moments de convivialité et de partage tout au long de l'année !

L'équipe s'est réunie en ce début d'année et a le plaisir de vous annoncer qu'elle s'est agrandie et compte aujourd'hui 18 bénévoles motivés et impatients de vous concocter un programme 2024 festif !

Envie de vous amuser ? Alors bloquez votre agenda dès aujourd'hui :

- Samedi 2 mars 2024 : La Raclette géante de Lauret à partir de 19h sur la place du village
- Dimanche 21 avril 2024 : Les Puces de Lau
- Du 28 au 30 juin 2024 : La Fête de Lauret
- Octobre 2024 : Le Repas des Vendanges

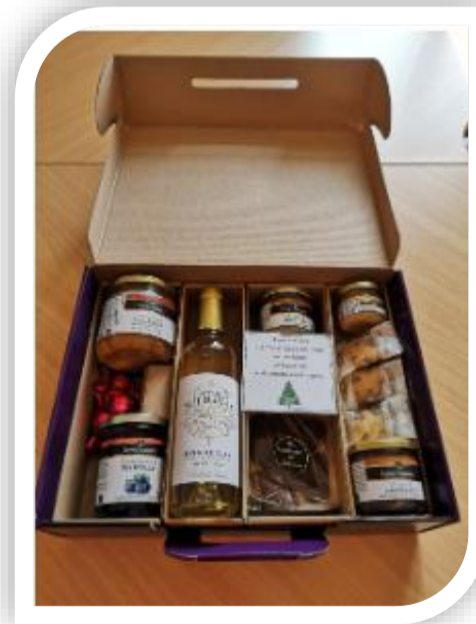
Et pourquoi pas d'autres surprises à venir ! Suivez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/LauretEnFete/>

Des idées, des envies, des questions : contactez-nous par mail lauretenfete@gmail.com

Nous avons hâte de vous retrouver !

Evènements de fin d'année 2023

Le père Noël est passé voir nos petits à l'école et chez nos aînés.



Evènements à venir 2024

- Dimanche 17 mars 2024 : **Carnaval** organisé par Per los Pitchouns ;
- Samedi 11 mai 2024 : **Repas et concert** Association Donate music and animals ;
- Dimanche 26 mai 2024 : **Festa Trail** ;
- Dimanche 4 août 2024 : **Cinéma plein air**.

Éclairage des terrains

Espace Multisports et Tennis

Les 12 luminaires énergivores 1000w du tennis vont être remplacés par 6 projecteurs LED 300w, ce qui va considérablement diminuer la consommation électrique. Nous en profiterons pour éclairer le parc multisport ainsi que le skate parc.

Différentes commandes seront installées afin d'activer ces éclairages selon la zone désirée.

Il est à noter également que ces éclairages s'éteindront en même temps que l'éclairage public, soit à 23h00.



Tennis



Le Mur

Le mur de tennis est quasiment terminé, les travaux de finitions (peintures, aménagement...) sont entre les mains du club de tennis. Nous vous communiquerons très prochainement les modalités d'utilisation de celui-ci, car il est à destination de tout public.

Élections européennes

Elles auront lieu le 9 juin 2024 et la date limite d'inscription sera le 3 mai 2024.

Voter est un droit ! En tant que citoyen européen, voter aux élections européennes est un droit fondamental et le moyen de participer et de peser sur le fonctionnement de l'Union européenne. Du 6 au 9 juin 2024, ce sont près de 450 millions d'électeurs qui sont appelés à voter.

Voter a un réel impact : la hausse continue des pouvoirs du Parlement européen confère aux électeurs un poids et une influence politique réels.

Voter aux élections du Parlement européen, c'est choisir qui agira et votera en votre nom pendant 5 ans.

En votant aux élections européennes, le citoyen européen choisit directement les représentants qui incarnent **ses préférences idéologiques et partisans.**

→ Le vote aux élections européennes sera d'autant plus efficace qu'il sera massif et renforcera l'influence des députés de son pays au sein du Parlement européen.

De plus en plus, la législation européenne est transposée dans les Etats membres, ce qui implique une influence directe sur la législation nationale.

Plan du bureau de vote à l'école Martin DOUMERGUE



Épicerie

L'épicerie « Chez Julie » a ouvert ses portes le 1^{er} février 2024, après rénovation de l'espace vente aux frais de la mairie (plafond suspendu, peintures et éclairages LED)



Les jours et horaires d'ouverture sont :

Du lundi au samedi : 07h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h30

Dimanche : 07h30 à 13h30

Les horaires seront élargis pour toute la période printemps/été.

Les clients pourront y trouver :

- Pains, viennoiseries, café
- Epicerie, crèmerie, droguerie, alcool
- Fruits et légumes
- Fromage et charcuterie à la coupe
- Viande dans un premier temps sous vide puis pour la période printemps/été à la coupe
- Fleurs
- Dépôt de colis, de gaz, presse
- Traiteur, snacking
- Française des jeux



Divers village



Stationnement dans le village

Il est rappelé aux habitants que les voitures doivent être stationnées de façon à ne pas gêner l'accès aux véhicules d'urgence et aux bus d'Hérault Transport. La chaussée ne doit pas être rétrécie par un stationnement empruntant une partie de la rue. Chaque conducteur doit faire preuve de civisme.

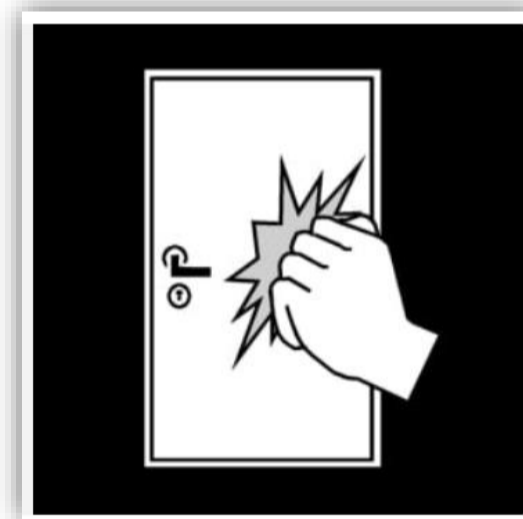
Rappel à la loi, voiture ventouse : un véhicule ne doit pas rester plus de 7 jours en stationnement sans bouger sous peine d'être embarqué par la fourrière.

Dégradation et actes d'incivilité :

Depuis plusieurs semaines des bandes de jeunes sévissent dans le village en mettant les poubelles au milieu de la route de Montpellier ce qui pourrait être accidentogène.



Des administrés se plaignent à présent d'individus qui viennent tambouriner violemment à leur porte la nuit...



En cas de constatation d'incivilités et de nuisances dans le village, les services compétents et habilités à saisir sont la gendarmerie.

Surtout ne pas hésiter à les appeler quels que soient l'heure et le jour (brigade de St Mathieu de Trévières : 04 67 55 20 02).

Composez le 17 : en cas d'urgence concernant un accident de la route, un trouble à l'ordre public ou une infraction pénale. Une équipe de gendarmes se rendra sur les lieux.

Vous pouvez aussi composer le 112. Vous serez alors orienté vers le bon service selon votre besoin.



Arbres

8 000 arbres par an pour les communes

Pour la cinquième année consécutive, le Département de l'Hérault nous accompagne dans la réalisation de nos projets d'aménagement en nous offrant des arbres !

Nous avons demandé 40 arbres type muriers platane que nous implanterons dans diverses zones nécessitant de l'ombre, dont une partie à l'école.

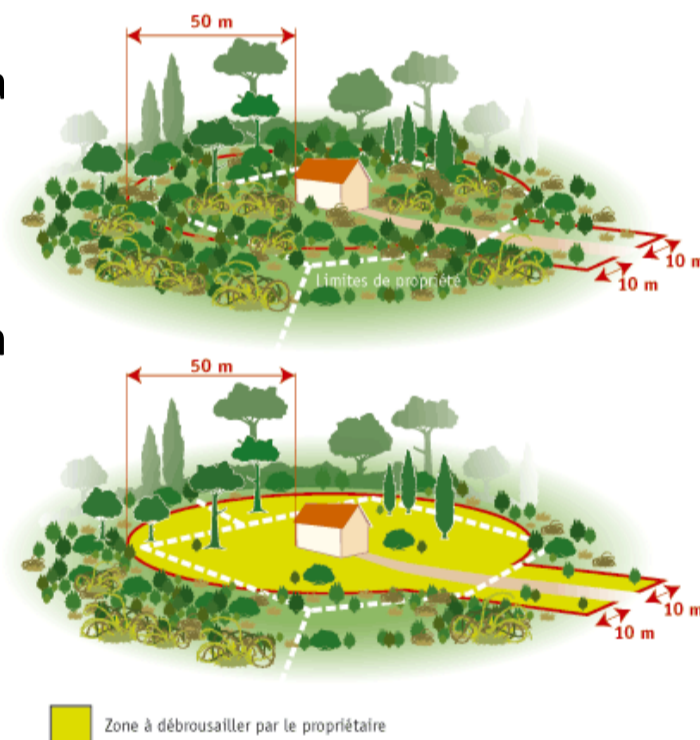


Obligations Légales de Débroussaillage

L'obligation légale de débroussaillage s'applique à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier.

Elle concerne :

- toute la parcelle en zone urbaine qu'elle soit bâtie ou non,
- les 50 mètres autour de toute construction ou installation en zone non urbaine.



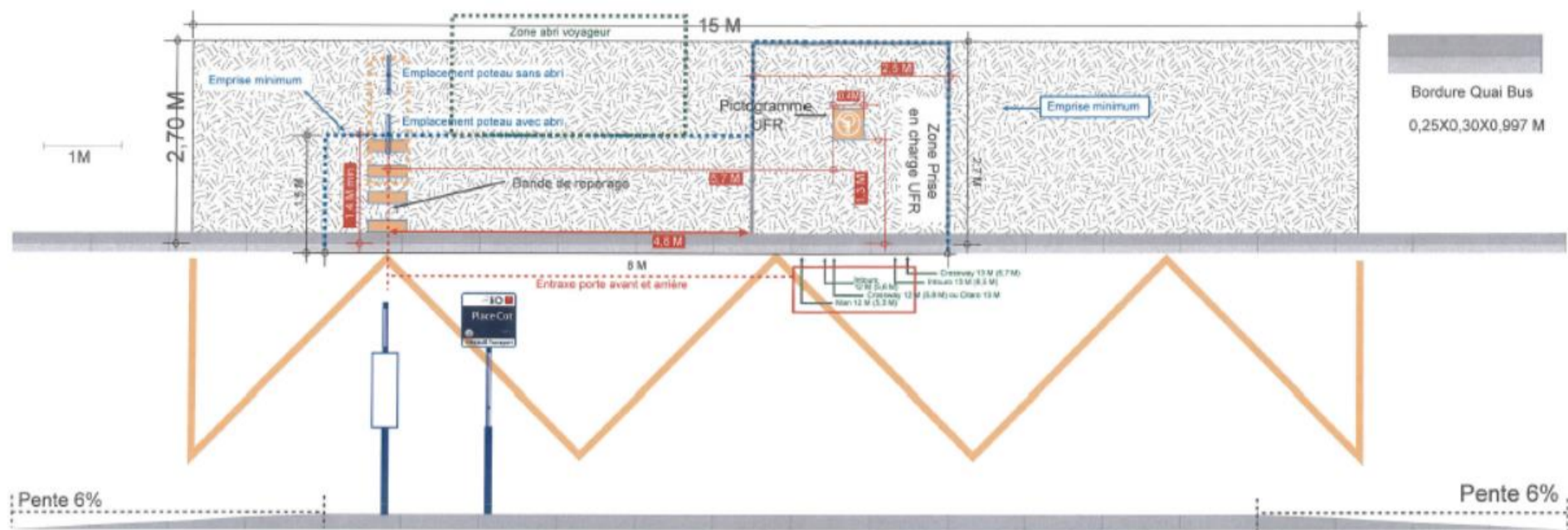
La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup nous a doté d'un broyeur de branches professionnel, que les habitants de la commune pourront utiliser gracieusement avec notre employé municipal, afin de traiter d'une manière écologique les déchets de végétaux issus des obligations légales de débroussaillage (OLD).

Ce broyeur offre la possibilité pour les utilisateurs de traiter ces déchets qui deviennent alors une ressource, matière organique pour pailler les cultures, réduire l'évaporation, ou enrichir le sol.

Un créneau sera mis en place le jeudi matin pour déposer et participer au broyage sur le site du bâtiment technique.

Les rendez-vous seront pris auprès du secrétariat de la mairie, qui gèrera le planning.

Travaux



Cette année nous allons mettre aux normes accessibilité l'arrêt de Bus de l'école.

Travaux Mairie au programme :

- Renforcement des linteaux, fortement fissurés et déstabilisant l'ensemble du bâti de la mairie, par des IPN avec reconstruction en pierre de taille ;
- Traitement des ardoises qui sont à base d'amiante ;
- Réfection totale de la toiture en zinc ;
- Mise en place de pompes à chaleur à l'accueil du public et au bureau secrétariat ;
- Remplacement des éclairages par du LED.

Travaux école :

- Mise en place de pompes à chaleur à la Maison Des Jeunes (MDJ) ;
- Remplacement du grillage existant par du panneau rigide
- Mise en place de 2 voiles d'ombrage amovibles de 15m x 5.
- Remise en état de la toiture de l'école suite aux dégradations (coût 15000€)

Bâtiment technique :

- Isolation de la toiture de l'atelier.

Conférence publique Monsieur Luc PACE

Monsieur Luc PACE s'est engagé à parcourir la France à pieds en 9 diagonales, soit 11022 kilomètres en deux ans, afin de récolter des dons pour la recherche contre la sclérose en plaques.

Après son périple en provenance de Monoblet, il sera accueilli dans notre commune le **mercredi 13 mars 2024** à partir de 14h30.

Une conférence publique sera organisée à **18h00** à la Mairie.

<https://www.9diagonales-arsep.com/le-projet/genese-et-preparation>

A titre d'information, la Sclérose En Plaque, touche environ 140 000 personnes en France soit environ une personne sur 500; 75% sont des mamans, épouses, jeunes femmes, 1% des malades sont des enfants de six à dix ans, le plus jeune malade à 18 mois. Première maladie Neuro dégénérative chez les jeunes mineurs. Première cause de handicap non traumatique chez les jeunes



Le Plan Communal de Sauvegarde

P C S



Le PCS est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

Il est obligatoire pour notre commune car nous sommes concernés par :

- un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) neige, tempête, éboulement de cavités....
- un plan de gestion des risques d'inondation (PPRI) ;
- un plan d'action risque incendie feu de forêts (PPRIF).

Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;
- le recensement de moyens humains et de correspondants de quartiers ;
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus) ;
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité ;
- le recensement des moyens disponibles et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Moyens communaux d'alerte

- ❖ Appels téléphoniques ou porte à porte chez les personnes dépendantes ;
- ❖ Site internet de la commune : <https://www.commune-lauret.fr/> ;
- ❖ Réseaux sociaux : Facebook ;
- ❖ Application mobile : Intramuros.

Patrimoine



Partez à la découverte du patrimoine de Lauret

Des totems, des pupitres et des panneaux muraux jalonnent la commune le long de deux circuits, complétés par des points d'intérêt.

Ils vous parlent de géologie, d'environnement, d'archéologie, de métiers oubliés aujourd'hui, du développement du village, de la vigne et du vin, de la langue locale (patrimoine vernaculaire), d'expressions disparues...

Vous y trouverez de la lecture pour les grands, mais aussi des devinettes, des charades, des rébus pour les plus jeunes.



En réponse aux questions de petits enfants, des Laurétaines et des Laurétains racontent leurs savoirs faire, dévoilent un mode de vie d'autrefois, partagent leur rencontre avec Lauret. Un autre chante le vin ou le dernier repos, un autre encore, dans la langue des troubadours, récite les poèmes occitans d'un ami voisin.

Nos visiteurs présentant un handicap auditif peuvent suivre les enregistrements en LSF, tandis qu'une étiquette en braille aide les visiteurs présentant un handicap visuel à bien positionner leur téléphone pour télécharger les enregistrements audios.

Les visiteurs étrangers ne sont pas oubliés puisqu'une traduction en langue anglaise et allemande est mise à leur disposition grâce à un QR Code.

Le point de départ et toutes les informations utiles se trouvent sur le panneau totem à côté de la mairie.

Association PATURÈLE

Monument aux morts

Ci-contre l'avant projet de notre futur monument aux morts. La plaque commémorative sera mise à jour et la pierre existante sera collée au dos.

Pour faire suite à notre sondage (98% de « pour ») nous devrions entendre sonner cette année la cloche de notre église.



L'or est dans les archives de Lauret !

La Commune s'est tournée vers la Mission archives du CDG 34 pour mettre de l'ordre dans ses archives.

Un **diagnostic** a permis d'évaluer le volume à traiter à environ 18 mètres linéaires (ml) d'archives modernes (de 1793 à 1982) et près de 47 ml d'archives contemporaines (postérieures à 1982). Les archivistes itinérants se sont donc attelés à la tâche en triant, classant, conditionnant et rédigeant le [répertoire des archives](#) conservées en commune, dans le respect du cadre légal.

Avant l'intervention du CDG 34, les documents étaient essentiellement entreposés de manière sommaire au dernier étage de la mairie, actuellement en cours de réhabilitation. Certains documents peu protégés ont subi des dégradations importantes.

À l'issue de l'intervention, la commune de Lauret a voté le **dépôt aux Archives départementales de l'Hérault des archives centenaires** et des registres d'état civil de plus de 120 ans, [complétant le dépôt précédemment entré](#).

Par ailleurs, plus de 27 ml d'archives réglementairement éliminables ont été détruits, soit presque 40% du volume initial.

Aujourd'hui l'ensemble des archives conservées en commune est stocké dans un local dédié récemment aménagé et sécurisé dans la mairie. Le dépoussiérage effectué et le conditionnement dans des boîtes d'archives adaptées aux formats des dossiers assurent désormais leur préservation et la cohérence du fonds.

Auteur : Mission Archive du CDG34 – le 24 octobre 2023

Source : <https://www.cdg34.fr/actualites/lor-est-dans-les-archives-de-lauret>

Vous avez la possibilité d'accéder aux archives historique de Lauret sur ce lien :

[Lauret - Accès thématique Communes de l'Hérault - Archives départementales de l'Hérault \(herault.fr\)](#)

Avant



Après



copal
LA PERFORMANCE AGRICOLE
Gamm vert
Le goût du jardin
ZA HORIZON VERT - 34270 LAURET
04 67 55 78 84



PEM TERRASSEMENT
Tous travaux de terrassement
52 Chemin de la Vigne Neuve
06 27 19 38 09


 **L'AUBERGE DU CÈDRE**

Chambres d'hôtes, hôtel, restaurant
969 Route de Cazeneuve
34270 Lauret
04 67 59 02 02
welcome@auberge-du-cedre.com
www.auberge-du-cedre.com


PrimoVerde
JARDINIERS - PAYSAGISTES PROFESSIONNELS
53 Rte de CAZENEUVE
06 30 84 39 40 06 27 05 58 23

TAXI de LAURET
Olivier à votre service
TARIFS ET RÉSERVATIONS SUR DEMANDE AU
06 70 38 87 08
CB ACCEPTÉE
TRANSPORTS CONVENTIONNÉS
SÉCURITÉ SOCIALE (agrément toutes caisses)


L'épicerie chez Julie

L'atelier beauté de Lolo

06.71.51.64.48
Laurence à votre service

O'PATYO

CHINEUR BROCANTEUR
06 41 38 32 28
Zone Artisanale de Puech Camp
34270 LAURET

MOTRIO GARAGE ARLERY
simplifiez l'entretien auto
CARROSSERIE - MECANIQUE
PNEUMATIQUES
PARE-BRISE
VEHICULE DE PRET
06 10 70 92 76
carrosserie.arlery@gmail.com
Impasse Puech Camp // 34270 LAURET

 **BACHELIER MENUISERIE AGENCEMENT**
06 35 31 49 93
contact@menuiserie-bma.fr

BERGERIE CAPUCIN

www.bergerieducapucin.fr
AOP PIC SAINT LOUP

déchets non recyclables

bac vert
collectif
collecté le :
mardi & vendredi

déchets recyclables

bac jaune
collectif
collecté le :
mercredi

 **Déchets non acceptés dans les bacs**
(à déposer uniquement en déchetterie) :

- tonte de gazon, feuilles, branchages, déchets verts
- bois, ferraille, encombrants

Mairie :
1 Place des Jardins du Château
34270 LAURET

Horaires d'ouverture
Lundi : 15h00 à 18h00
Mardi : 15h00 à 17h00
Mercredi : 09h00 à 13h00
Jeudi : 15h00 à 17h00
Vendredi : 08h30 à 09h30

Prise de rendez-vous par mail à :
secretariat@commune-lauret.fr
Téléphone et répondeur : 04 67 59 01 38

<http://www.commune-lauret.fr>

Personnel Administratif de la Mairie

Tania RAMM :
Accueil, Urbanisme, Etat-Civil, affaires courantes.

Séverine MORENO :
Directrice Générale des Services

Si vous êtes intéressé pour paraître dans nos prochains Mag.
Merci de vous adresser à la Mairie.